

REPUBLIQUE FRANCAISE

224 COMMUNE DE THUILLEY AUX GROSEILLES

Numéro SIRET : 21540798200010

POSTE COMPTABLE : COLOMBEY LES BELLES

M14

BUDGET PRIMITIF
voté par nature

BUDGET 224 COMMUNE DE THUILLEY AUX GROSEILLES

ANNEE 2019

SOMMAIRE

Pages	
	I. Informations générales
2	A - Informations statistiques, fiscales et financières
3	B - Modalités de vote du budget
	II. Présentation générale du budget
4	A1 - Vue d'ensemble - Sections
5	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
6	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
7	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
8	B2 - Balance générale du budget - Recettes
	III. Vote du budget
9-10	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
11	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
12-13	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
14-15	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

IV. ANNEXES		Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		X
16-17	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
18	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de répartition de l'encours	X	
19	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
20	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	B - Engagements hors bilan		X
21	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	X	
22	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
	C - Autres éléments d'informations		X
23-25	C1 - Etat du personnel	X	
26	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
27	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
	D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures		X
28	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
29	D2 - Arrêté et signatures	X	

<table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">5</td> <td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">4</td> <td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">5</td> <td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">2</td> <td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">3</td> </tr> </table> 224 COMMUNE DE THUILLEY AUX GROSEILLES BP 2019					5	4	5	2	3	BUDGET PRIMITIF
				5	4	5	2	3		

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	466
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine)	3
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : CC du Pays de Colombey et du Sud Toulous	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyenne nationale du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
91 480,00	206 686,00	186,31	626,92

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	425,26	571,00
2	Produits des impositions directes/population	22,15	305,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	530,57	738,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	202,03	275,00
5	Encours de dette/population	560,54	518,00
6	DGF/population	306,53	177,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,1566	0,3490
8	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0,8330	0,8640
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,3807	0,3730
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	1,0564	0,7000

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios pré respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirés les renseignements (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
 - sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3,
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	376 474,48	200 096,62
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		177 333,77
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		376 474,48	377 430,39

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	176 419,00	156 757,94
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	7 000,00	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		26 667,81
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		183 419,00	183 425,75
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		559 893,48	560 856,14

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificative et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telle qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	89 203,92		97 416,97	97 416,97	97 416,97
012	Charges de personnel et frais assimilés	31 300,00		32 200,00	32 200,00	32 200,00
014	Atténuations de produits	18 952,28		19 168,52	19 168,52	19 168,52
65	Autres charges de gestion courante	54 771,04		57 169,91	57 169,91	57 169,91
Total des dépenses de gestion courante		194 227,24	0,00	205 955,40	205 955,40	205 955,40
66	Charges financières	4 577,36		4 131,14	4 131,14	4 131,14
67	Charges exceptionnelles	1 000,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (
022	Dépenses imprévues	9 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des dépenses réelles de fonct.		208 804,60	0,00	223 086,54	223 086,54	223 086,54
023	Virement à la section d'investissement (99 436,57		140 000,00	140 000,00	140 000,00
042	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)	8 812,29		13 387,94	13 387,94	13 387,94
043	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct					
Total des dépenses d'ordre de fonct.		108 248,86	0,00	153 387,94	153 387,94	153 387,94
TOTAL		317 053,46	0,00	376 474,48	376 474,48	376 474,48

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	376 474,48
--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges					
70	Produits des services, domaine et vent	24 200,00		20 760,00	20 760,00	20 760,00
73	Impôts et taxes	14 880,00		15 455,00	15 455,00	15 455,00
74	Dotations, subventions et participations	180 230,00		120 981,62	120 981,62	120 981,62
75	Autres produits de gestion courante	41 200,00		42 900,00	42 900,00	42 900,00
Total des recettes de gestion courante		260 510,00	0,00	200 096,62	200 096,62	200 096,62
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises provisions semi-budgétaires					
Total des recettes réelles de fonct.		260 510,00	0,00	200 096,62	200 096,62	200 096,62
042	Opé. ordre transfert entre sections (2)	514,26				
043	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct.(2)					
Total des recettes d'ordre de fonct.		514,26	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		261 024,26	0,00	200 096,62	200 096,62	200 096,62

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	177 333,77
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	377 430,39
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (1)	153 387,94
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Solde de l'opération : DF 023 + DF 042 - RF 042

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)	279,54				
204	Subventions d'équipement versées	25 283,60		5 752,00	5 752,00	5 752,00
21	Immobilisations corporelles	107 179,53	7 000,00	151 640,00	151 640,00	158 640,00
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	3 000,00				
	Total des opérations d'équipement					
Total des dépenses d'équipement		135 742,67	7 000,00	157 392,00	157 392,00	164 392,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement reçues					
16	Emprunts et dettes assimilés	17 211,00		18 827,00	18 827,00	18 827,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.	15,50		200,00	200,00	200,00
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues	4 984,50				
Total des dépenses financières		22 211,00	0,00	19 027,00	19 027,00	19 027,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'invest.		157 953,67	7 000,00	176 419,00	176 419,00	183 419,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	514,26				
041	Opérations patrimoniales	40 405,91				
Total des dépenses d'ordre d'invest.		40 920,17	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		198 873,84	7 000,00	176 419,00	176 419,00	183 419,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	183 419,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)	30 490,00				
16	Emprunts et dettes assimilés	1 170,00		1 170,00	1 170,00	1 170,00
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
Total des recettes d'équipement		31 660,00	0,00	1 170,00	1 170,00	1 170,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1068)			2 200,00	2 200,00	2 200,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	191 829,35				
138	Autres subv.d'investissement non transférables					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières	7 300,00				
024	Produits des cessions d'immobilisations					
Total des recettes financières		199 129,35	0,00	2 200,00	2 200,00	2 200,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
Total des recettes réelles d'invest.		230 789,35	0,00	3 370,00	3 370,00	3 370,00
021	Virement de la section de fonctionnement	99 436,57		140 000,00	140 000,00	140 000,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	8 812,29		13 387,94	13 387,94	13 387,94
041	Opérations patrimoniales	40 405,91				
Total des recettes d'ordre d'invest.		148 654,77	0,00	153 387,94	153 387,94	153 387,94
TOTAL		379 444,12	0,00	156 757,94	156 757,94	156 757,94

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+	26 667,81
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	183 425,75

Pour information :

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.	AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (1)	153 387,94
--	---	-------------------

(1) Solde de l'opération : RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	97 416,97		97 416,97
012	Charges de personnel et frais assimilés	32 200,00		32 200,00
014	Atténuations de produits	19 168,52		19 168,52
60	<i>Achats et variations de stocks</i>			
65	Autres charges de gestion courante	57 169,91		57 169,91
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières	4 131,14		4 131,14
67	Charges exceptionnelles	3 000,00		3 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires		13 387,94	13 387,94
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
022	Dépenses imprévues	10 000,00		10 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		140 000,00	140 000,00
Dépenses de fonctionnement - Total		223 086,54	153 387,94	376 474,48

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	376 474,48
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	18 827,00		18 827,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement			
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées	5 752,00		5 752,00
21	Immobilisations corporelles	158 640,00		158 640,00
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.	200,00		200,00
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		183 419,00		183 419,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	183 419,00
---	-------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	<i>Achats et variations des stocks</i>			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	20 760,00		20 760,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Travaux en régie</i>			
73	Impôts et taxes	15 455,00		15 455,00
74	Dotations, subventions et participations	120 981,62		120 981,62
75	Autres produits de gestion courante	42 900,00		42 900,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises provisions semi-budgétaires			
79	<i>Transferts de charges</i>			
Recettes de fonctionnement - Total		200 096,62		200 096,62

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**177 333,77**

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**377 430,39**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 200,00		2 200,00
13	Subventions d'investissement reçues			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	1 170,00		1 170,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		13 387,94	13 387,94
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		140 000,00	140 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations			
Recettes d'investissement - Total		3 370,00	153 387,94	156 757,94

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE**26 667,81**

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**183 425,75**

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
011	Charges à caractère général	89 203,92	97 416,97	97 416,97
60611	Eau et assainissement	925,00	847,00	847,00
60612	Energie - Electricité	10 000,00	10 000,00	10 000,00
60621	Combustibles	4 500,00	5 000,00	5 000,00
60622	Carburants	600,00	600,00	600,00
60631	Fournitures d'entretien	1 000,00	1 000,00	1 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	2 000,00	2 000,00	2 000,00
60633	Fournitures de voirie	400,00	400,00	400,00
60636	Vêtements de travail	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6068	Autres matières et fournitures	1 400,00	1 400,00	1 400,00
611	Contrats de prestations de services	192,00	500,00	500,00
615221	Bâtiments publics	2 000,00	2 000,00	2 000,00
615228	Autres bâtiments	5 000,00	5 000,00	5 000,00
615231	Voiries	15 000,00	15 000,00	15 000,00
615232	Réseaux	10 000,00	10 000,00	10 000,00
61524	Bois et forêts	5 500,00	12 400,00	12 400,00
61551	Matériel roulant	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6161	Multirisques	6 122,92	6 269,97	6 269,97
6168	Autres	1 364,00	1 500,00	1 500,00
6182	Documentation générale et technique	200,00	200,00	200,00
6184	Versements à des organismes de formation	500,00	500,00	500,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	200,00	200,00	200,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	500,00	500,00	500,00
6228	Divers	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6231	Annonces et insertions	500,00	500,00	500,00
6232	Fêtes et cérémonies	5 500,00	5 500,00	5 500,00
6261	Frais d'affranchissement	500,00	500,00	500,00
6262	Frais de télécommunications	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations...)	2 800,00	3 000,00	3 000,00
6282	Frais gardiennage(église,forêts&bois commun	2 400,00	2 500,00	2 500,00
63512	Taxes foncières	3 100,00	3 100,00	3 100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	31 300,00	32 200,00	32 200,00
6218	Autres personnel extérieur	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6332	Cotisations versées au FNAL	50,00	50,00	50,00
6336	Cotisations au centre national et CNFPT	250,00	250,00	250,00
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur rém	100,00	100,00	100,00
6411	Personnel titulaire	7 500,00	7 500,00	7 500,00
6413	Personnel non titulaire	12 500,00	13 000,00	13 000,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6454	Cotisations aux ASSEDIC	800,00	800,00	800,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	100,00	500,00	500,00
014	Atténuations de produits	18 952,28	19 168,52	19 168,52
739211	Attributions de compensation	18 952,28	19 168,52	19 168,52
65	Autres charges de gestion courante	54 771,04	57 169,91	57 169,91
6531	Indemnités	14 000,00	15 000,00	15 000,00
6533	Cotisations de retraite	600,00	600,00	600,00
6535	Formation	987,00	500,00	500,00
65548	Autres contributions	15 757,01	15 433,42	15 433,42
6558	Autres contributions obligatoires	800,00	800,00	800,00
657364	A caractère industriel et commercial	15 000,00	14 300,00	14 300,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
65738	Autres organismes	7 082,03	9 036,49	9 036,49
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de droits	545,00	1 500,00	1 500,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'			
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 011 + 012 + 014 + 65		194 227,24	205 955,40	205 955,40
66	Charges financières (b)	4 577,36	4 131,14	4 131,14
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 577,36	4 131,14	4 131,14
67	Charges exceptionnelles (c)	1 000,00	3 000,00	3 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	3 000,00	3 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (
022	Dépenses imprévues (e)	9 000,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		208 804,60	223 086,54	223 086,54
023	Virement à la section d'investissement	99 436,57	140 000,00	140 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	8 812,29	13 387,94	13 387,94
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & co	8 812,29	13 387,94	13 387,94
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		108 248,86	153 387,94	153 387,94
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		108 248,86	153 387,94	153 387,94
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		317 053,46	376 474,48	376 474,48

	+
RESTES A REALISER N-1	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	376 474,48

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
013	Atténuations de charges			
70	Produits des services, domaine et vente	24 200,00	20 760,00	20 760,00
7022	Coupes de bois	13 000,00	9 600,00	9 600,00
7025	Taxes d'affouage	800,00	760,00	760,00
70323	Redevance d'occupation du dom.public co	400,00	400,00	400,00
7035	Locations de droits de chasse et de pêche	6 000,00	6 000,00	6 000,00
70878	par d'autres redevables	4 000,00	4 000,00	4 000,00
73	Impôts et taxes	14 880,00	15 455,00	15 455,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	10 880,00	11 955,00	11 955,00
73223	Fds de péréquation des ress com et interc	4 000,00	3 500,00	3 500,00
74	Dotations, subventions et participations	180 230,00	120 981,62	120 981,62
7411	Dotation forfaitaire	113 811,00	112 199,00	112 199,00
74121	Dotation de solidarité rurale	19 884,00		
74127	Dotation nationale de péréquation	16 812,00		
742	Dotations aux élus locaux	2 972,00		
744	FCTVA	668,00	841,62	841,62
74751	GFP de rattachement	5 208,00	6 944,00	6 944,00
74832	Attribution du fonds départ. péréquation tax	20 000,00		
74834	Etat-Compens.au titre exonérations taxes f	142,00	143,00	143,00
74835	Etat-Compens.au titre exonérations taxes d	733,00	854,00	854,00
75	Autres produits de gestion courante	41 200,00	42 900,00	42 900,00
752	Revenus des immeubles	41 200,00	42 900,00	42 900,00
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		260 510,00	200 096,62	200 096,62
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		260 510,00	200 096,62	200 096,62
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	514,26		
722	Immobilisations corporelles	514,26		
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		514,26	0,00	0,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		261 024,26	200 096,62	200 096,62

	+
RESTES A REALISER N-1	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	177 333,77
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	377 430,39

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (hors op	279,54		
2031	Frais d'études	279,54		
204	Subventions d'équipement versées (ho	25 283,60	5 752,00	5 752,00
2041582	Bâtiments et installations	20 183,60		
204182	Bâtiments et installations	2 700,00	3 352,00	3 352,00
20422	Bâtiments et installations	2 400,00	2 400,00	2 400,00
21	Immobilisations corporelles (hors opér	107 179,53	151 640,00	151 640,00
2111	Terrains nus	9 000,00		
21311	Hôtel de ville	5 200,00	1 100,00	1 100,00
21318	Autres bâtiments publics	7 805,53	12 500,00	12 500,00
2132	Immeubles de rapport	28 800,00		
2135	Instal.géné.,agencements,aménagements d	3 270,00		
2151	Réseaux de voirie	52 500,00		
2152	Installations de voirie	604,00		
21534	Réseaux d'électrification		135 440,00	135 440,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie		2 000,00	2 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles		600,00	600,00
22	Immobilisations reçues en affectation (
23	Immobilisations en cours (hors opératio	3 000,00		
2315	Installation, matériel et outillage techniques	3 000,00		
Total des dépenses d'équipement		135 742,67	157 392,00	157 392,00
10	Dotations, fonds divers et reserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
16	Emprunts et dettes assimilés	17 211,00	18 827,00	18 827,00
1641	Emprunts en euros	17 211,00	17 657,00	17 657,00
165	Dépôts et cautionnements reçus		1 170,00	1 170,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa	15,50	200,00	200,00
261	Titres de participation	15,50	200,00	200,00
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues	4 984,50		
Total des dépenses financières		22 211,00	19 027,00	19 027,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		157 953,67	176 419,00	176 419,00
040	Opération d'ordre transfert entre section	514,26		
	Charges transférées	514,26		
21311	Hôtel de ville	514,26		
041	Opérations patrimoniales	40 405,91		
2132	Immeubles de rapport	18 348,35		
21534	Réseaux d'électrification	14 657,56		
2762	Créances sur transf.de droits à déduction d	7 400,00		
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		40 920,17	0,00	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		198 873,84	176 419,00	176 419,00

+

RESTES A REALISER N-1	7 000,00
------------------------------	-----------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	183 419,00
---	-------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement reçues	30 490,00		
1322	Régions	20 000,00		
1326	Autres établissements publics locaux	7 900,00		
1328	Autres	2 590,00		
16	Emprunts et dettes assimilés	1 170,00	1 170,00	1 170,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 170,00	1 170,00	1 170,00
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement (sauf 138)		31 660,00	1 170,00	1 170,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	191 829,35	2 200,00	2 200,00
10222	FCTVA		2 200,00	2 200,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	191 829,35		
138	Autres subv. d'inv. non transférables			
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières	7 300,00		
2762	Créances sur transf.de droits à déduction d	7 300,00		
024	Produits des cessions d'immobilisation			
Total des recettes financières		199 129,35	2 200,00	2 200,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		230 789,35	3 370,00	3 370,00
021	Virement de la section de fonctionnemen	99 436,57	140 000,00	140 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	8 812,29	13 387,94	13 387,94
28041582	Bâtiments et installations	1 978,92	6 015,64	6 015,64
28041642	Bâtiments et installations	5 333,33	5 333,33	5 333,33
2804182	Bâtiments et installations	1 320,04	1 858,97	1 858,97
280422	Bâtiments et installations	180,00	180,00	180,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		108 248,86	153 387,94	153 387,94
041	Opérations patrimoniales	40 405,91		
2031	Frais d'études	31 991,19		
2033	Frais d'insertion	1 014,72		
21534	Réseaux d'électrification	7 400,00		
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		148 654,77	153 387,94	153 387,94
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		379 444,12	156 757,94	156 757,94

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
				+
			RESTES A REALISER N-1	0,00
				+
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	26 667,81
				=
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	183 425,75

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
Néant														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					348 602,06									
1641 Emprunts en euros					348 602,06									
20570702	CREDIT MUTUEL NANCY TROIS MAISONS	24/06/2016		31/12/2016	280 000,00	F		1,60	1,60	EUR	T	P	N	A-1
EMPRUNT 1015585	CAISSE D EPARGNE DES PAYS LORRAINS			25/01/2000	68 602,06	F		4,90	4,90	EUR	T	P	N	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
Néant														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)														
Néant														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)														
TOTAL GENERAL					348 602,06									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2019											
	Cou ver ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle (en an- nées)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
Néant												
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				258 016,05					17 656,30	4 131,14		
1641 Emprunts en euros				258 016,05					17 656,30	4 131,14		
20570702	N			252 776,58	18,00	F		1,60	12 416,83	3 970,17		
EMPRUNT 1015585	N			5 239,47	0,00	F		4,90	5 239,47	160,97		
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
Néant												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)												
Néant												
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)												
TOTAL GENERAL				258 016,05					17 656,30	4 131,14		

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structures							
(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nb produits	2					
	% de l'encours	100,00 %	%	%	%	%	%
	Montant en euros	258 016,05					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(C) Option d'échange (swaption)	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(F) Autres types de structures	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2019 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		17 657,00	I 17 657,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		17 657,00	17 657,00
1641	Emprunts en euros	17 657,00	17 657,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	17 657,00	7 000,00		24 657,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		155 587,94	III 155 587,94
Ressources propres externes de l'année (a)		2 200,00	2 200,00
10222	FCTVA	2 200,00	2 200,00
2762	Créances sur transf.de droits à déduction de TVA	0,00	0,00
Ressources propres internes (b)(2)		153 387,94	153 387,94
2804158	Bâtiments et installations	6 015,64	6 015,64
2804164	Bâtiments et installations	5 333,33	5 333,33
2804182	Bâtiments et installations	1 858,97	1 858,97
280422	Bâtiments et installations	180,00	180,00
021	Virement de la section de fonctionnement	140 000,00	140 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	155 587,94		26 667,81		182 255,75

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 24 657,00
Ressources propres disponibles	IV 182 255,75
Solde	V = IV - II (6) 157 598,75

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	21 787,44
Provisions pour garanties d'emprunts	D	
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	21 787,44
Recettes réelles de fonctionnement	II	200 096,62
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II * 100	10,89

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
	NEANT				
FONCTIONNEMENT					
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de droits privé				565,00
	THUILLEY SUBVENTION	SUBVENTION	ACT RADIO DECLIC	Association	70,00
	THUILLEY SUBVENTION	SUBVENTION	AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVO	Association	70,00
	THUILLEY SUBVENTION	SUBVENTION	ASS FAMILLES RURALES INTERC CIEL	Association	70,00
	THUILLEY SUBVENTION	SUBVENTION	ASS FRSE DES SCLEROSES EN PLAQUE	Association	70,00
	THUILLEY SUBVENTION	SUBVENTION	ASS INTERC SENTIERS DES DEUILLES	Association	75,00
	THUILLEY SUBVENTION	SUBVENTION	LES RESTAURANTS DU COEUR	Association	70,00
	THUILLEY SUBVENTION	SUBVENTION	PAR HAND 54	Association	70,00
	THUILLEY SUBVENTION	SUBVENTION	UNE ROSE UN ESPOIR	Association	70,00

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ADMINISTRATIVE			1,00	1,00	0,34		0,34
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME C	C		1,00	1,00	0,34		0,34
TECHNIQUE			0,59	0,59			
ADJOINT TECHNIQUE (AV. JANV. 2019)	C		0,59	0,59			
EMPLOIS NON CITES (5)							
NEANT							
TOTAL GENERAL			1,59	1,59	0,34		0,34

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2019	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
ADJOINT TECHNIQUE (AV. JANV. 2019)	C	TECH	347		3-3-4°	CDI
ADJOINT TECHNIQUE (AV. JANV. 2019)	C	TECH	386		3-3-4°	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
NEANT						
TOTAL GENERAL						

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019	C1

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2° : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3° : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil,

lorsque la quotité du temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose

à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à COMMUNE (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) NEANT				
Détention d'une part du capital NEANT				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt 28/11/2014	GIP NOE - CREDIT AGRICOL			45 190,59
Subventions supérieures à 75000 euros ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme NEANT				
Autres NEANT				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS	C3.1
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A.	C3.3
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.	C3.4

C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
CC du Pays de Colombey et du Sud Toulou			19 168,52
Autres organismes de regroupement			
GIP NOE			12 388,08
SIEEP			15 433,42

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE (1)

CATEGORIE D'ETABLISSEMENT	INTITULE / OBJET DE L'ETABLISSEMENT	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
CCAS					
CE					
Régie personnalisée					

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	N° SIRET	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière						
Lotissement						
Service social et médico-social						

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)
NEANT				

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2018	Taux appliqués par décision de l'assemb. délibérante	Variation des taux / 2018 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation des produits / 2018 (%)
Taxe d'habitation	186 300,000	3,334 %	3,490 %	0,000 %	6 502,000	3,338 %
TFPB	123 300,000	5,021 %	3,490 %	0,000 %	4 303,000	5,028 %
TFPNB	9 900,000	1,289 %	11,620 %	0,000 %	1 150,000	1,322 %
CFE		0,000 %		0,000 %		0,000 %
TOTAL	319 500,000	3,913 %			11 955,000	3,740 %

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice :	11
Nombre de membres présents:	11
Nombre de suffrages exprimés :	11
VOTES - Pour :	11
Contre :
Abstentions :

Date de convocation : 27/03/2019

Présenté par le Maire ,
 A THUILLEY-AUX-GROSEILLES, le 05/04/2019
 le Maire ,
 Délibéré par l'Assemblée délibérante en session Ordinaire
 A THUILLEY-AUX-GROSEILLES, le 05/04/2019

Les membres du Conseil Municipal,

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture, le
 ____/____/_____, et de la publication le ____/____/_____

A THUILLEY-AUX-GROSEILLES, le ____/____/_____